

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 6 mars 2019**

**Conseillers en exercice** : 15

**Conseillers présents** : 14

**Date de convocation** : 25 février 2019

**Absents excusés** : D. Clerc

**Secrétaire de séance** : S. Mignot

**Ordre du jour** :

Le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 11 janvier 2019 qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Délibération transferts de compétences eau et assainissement**

Le conseil municipal s'oppose aux transferts de compétences à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la communauté de Communes Arbois Poligny Salins cœur du Jura.

**2. Délibération choix de l'entreprise pour travaux rue Basse suite appel d'offres**

Suite à l'appel d'offres, 3 entreprises ont répondu :

- BONNEFOY : 524 777 € HT
- ROGER MARTIN : 634 320 € HT
- EIFFAGE : 729 068 € HT
- Mr Claude Saillard ne participe pas au débat ni au vote car l'entreprise TP SAILLARD est sous-traitant de l'entreprise BONNEFOY.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'offre de l'entreprise BONNEFOY.

Après accords des organismes sollicités pour les subventions, nous pourrions démarrer les travaux courant septembre 2019.

**3. Délibération SIDEC effacement basse tension rue Basse**

Pendant les travaux qui s'effectueront dans la rue Basse, nous avons la possibilité d'effacer la partie électrique basse tension aérienne, deux parties sont concernées ; le restant étant déjà en façade. Le conseil Municipal approuve l'effacement de la partie dite « poste église » (du 1 rue basse au 26 rue basse + la rue du moulin). Le conseil municipal approuve le devis du SIDEC d'un montant de 64400 € TTC subventionné à 80 %. Il restera donc 14 395 € TTC à charge pour la commune. Les travaux seront effectués au printemps 2020.

**4. Délibération emprunts 2019**

2 offres ont été reçues : Crédit agricole et Banque populaire pour un prêt 300 000 € pour un long terme sur 20 ans et 300 000 € en prêt relais sur 2 ans, dans l'attente de récupération des subventions et du FCTVA

	Taux fixe	frais par dossier	pénalités remboursement anticipé
Banque populaire :	1.57%	0	5%
Crédit agricole	1.57 %	300	10% + 2 mois d'intérêts

Pour le prêt relais les taux proposés sont identiques 0.75 %.

Le Conseil Municipal retient l'offre de la banque populaire

**5. Délibération travaux sylvicoles 2019**

Le conseil municipal approuve les devis de l'ONF et de l'entreprise JURA SYVICULTURE d'un montant de 10 400€ HT maximum.

## **6. Délibération convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour le schéma directeur eaux usées et pluviales**

Les communes de Poligny et Tourmont souhaitent rejoindre les 4 communes Arbois, Mesnay, Pupillin et Montigny pour le lancement de la gestion du schéma directeur.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la nouvelle convention avec une répartition financière qui sera forcément revue à la baisse avec ces 2 nouvelles communes.

## **7. Compte- rendus des commissions bois, travaux, environnement**

Claude Saillard explique que les recettes des ventes de bois prévues pour 2019 avoisinent les 50 000€, les dépenses concernant les travaux sylvicoles, d'exploitation et frais ONF s'élèvent à environ 28 000 €, nous devrions dégager autour de 22 000 € d'excédent.

Commission travaux : Claude Saillard liste les travaux envisagés par la commission pour 2019 : des jeux enfants doivent être remplacés, les bornes incendie seront protégées, le parking des logements communaux remis en état, la protection du captage des Auges doit être réalisée pour être aux normes, suppression des fuites sur l'avancée de toit qui abrite le compteur électrique de l'école Montessori. D'autre part nous devons investir pour l'achat d'une épareuse.

Alain Labbez donne compte rendu de la réunion sollicitée par la dizaine d'apiculteurs de Mesnay qui sollicitent un rapprochement avec la commune afin d'améliorer les plantations de mellifères. Le but étant de labelliser la commune « Mesnay la cité des abeilles » par exemple. Le conseil municipal soutient cette initiative. Et incite les habitants à modifier leur comportement en respectant les périodes de tontes appropriées permettant ainsi aux abeilles de butiner pendant la floraison.

## **8. Mise en sécurité et aux normes installation de sonnerie des cloches**

Nous sommes dans l'attente d'un deuxième devis pour sécuriser l'installation électrique.

## **9. Délibération pour éclairage fin de la rue Chamboz**

Le conseil municipal accepte l'avant-projet sommaire et le devis estimatif du SIDEC d'un montant de 481.32€TTC pour le dessus de la rue Chamboz, à la charge de la commune.

## **10. Demande de subvention ACCA**

La mare de Nozeroy « dite la gouille d'Ivory » se situe en limite des communes de Mesnay et d'Ivory. Ces fonctions écologiques, hydrologiques et biogéochimiques sont importantes, il convient aujourd'hui de la remettre en état. Les ACCA de Mesnay et d'Ivory se proposent de remettre en état cette « gouille », estimée à 890 m<sup>2</sup> de curage et débroussaillage et demande aux 2 communes une subvention, car les travaux s'élèvent à 10 000 € environ. Le Conseil Municipal donne son accord de principe sous condition que la commune d'Ivory accepte également sa contribution à part égale. Le montant de la subvention se situera entre 1 000 € et 1 500 € maximum

*Fin de séance*

*Prochain conseil municipal le 20 mars 2019 à 20h.00*